

Québec est un toponyme français *Québec is a French toponym*

Georges Gauthier Larouche

Volume 21, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1107020ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1107020ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauthier Larouche, G. (2023). Québec est un toponyme français. *Rabaska*, 21, 117–134. <https://doi.org/10.7202/1107020ar>

Article abstract

More than four centuries after the founding of Québec City, capital of the Canadian province of the same name, the question of whether the name Québec is Amerindian or French is still being debated. Most authors who have commented on this controversial subject since the early XVIIIth century conclude that the name is of Amerindian origin. However, the presence of the toponym Quebecq on Guillaume Levasseur's 1601 map allows us to disregard the ancient and modern comments of proponents of the Amerindian meaning of this place name. The toponym Quebecq can only be understood by gradually approaching the promontory, from the tip of Île d'Orléans downstream. Quebecq is an exclamation. Its meaning is : What a beak !

Terrains

Québec est un toponyme français

GEORGES GAUTHIER LAROUCHE

Société québécoise d'ethnologie

Préambule

La question de savoir si le nom de Québec est un nom amérindien ou français est encore d'actualité plus de quatre siècles après la fondation de cette ville, capitale de la province canadienne de même nom. La plupart des auteurs qui ont commenté ce sujet controversé depuis le début du XVIII^e siècle concluent que ce nom est d'origine amérindienne. L'exposé qui suit veut lever l'ambiguïté inhérente à ce nom, causée par le fait que son origine française n'a jamais été suffisamment étudiée, l'opinion générale voulant que la question soit une affaire entendue et classée une fois pour toutes. Il identifie les points litigieux qui jalonnent ce séculaire débat et attribue aux divers intervenants le mérite qui leur revient.

Les conditions géographiques naturelles

Entre le golfe du Saint-Laurent et le lac Ontario – le premier des cinq Grands Lacs qui tient lieu de source du fleuve Saint-Laurent – le site de Québec est des plus saisissants, tant du point de vue fluvial que terrestre. Les rives de ce long cours d'eau se caractérisent par leur rapprochement progressif depuis l'estuaire maritime jusqu'à Québec. À Sept-Îles, la rive nord est distante de la rive sud d'environ cent vingt kilomètres ; à Baie-Comeau, de cinquante-sept ; à Tadoussac, de vingt-cinq.

À Québec, un petit kilomètre les sépare. Les eaux coulent alors dans un détroit qui marque la transition entre le bras de mer à l'aval et le parcours fluvial proprement dit à l'amont. La distance la plus courte entre les deux rives se trouve toutefois, non pas à Québec, mais à une dizaine de kilomètres au sud-ouest, où deux ponts – celui de Québec et Pierre-Laporte – les relient sur environ sept cent quarante mètres.

La falaise qui borde le détroit de Québec est non moins saisissante que le rétrécissement du fleuve ; elle se caractérise par la verticalité de son flanc, sa hauteur qui peut atteindre quatre-vingts mètres et surtout par la proéminence

Les Français dans le Saint-Laurent

Lorsque Jacques Cartier entre dans la rivière Saint-Charles en 1535, un an après son premier voyage dans le golfe du Saint-Laurent, il découvre un important chef-lieu wendat² (huron) connu sous le nom de Stadaconé ou Stadaça³. Un historien situait Stadaconé dans l'espace compris entre la rue de la Fabrique et le coteau Sainte-Geneviève dans la haute ville de Québec, à proximité d'un ruisseau abondant qui, au bout de sa course chutait dans le fleuve, à la hauteur du couvent des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu⁴.

Jacques Cartier : « Et fumes oultre ledict fleuve environ dix lieues, cottoyant ladicte yslé et au bout d'icelle trouvasmes ung affourcq d'eaux, fort beau et plaisant, auquel lieu y a une petite rivière et hable de barre, marinant de deulx à troys brasses que trouvasmes lieu à nous propice pour mectre nosdicts navires à sauveté ». Devant le site exceptionnel qu'il admirait, Cartier s'arrête, avec raison, à la confluence de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint Laurent – la fourche d'eau fort belle et plaisante – de même qu'au « hable de barre » à l'embouchure, un « havre accessible que de haute mer »⁵.

Lors de son troisième voyage en 1541, Jacques Cartier construira un fort à Charlesbourg-Royal (Cap-Rouge), à une quinzaine de kilomètres en amont de Québec, probablement pour s'éloigner des autochtones qui habitaient encore Stadaconé⁶.

Étienne Noël, beau-frère de Jacques Cartier, faisait partie de l'expédition de 1541. Son demi-frère Jacques Noël, neveu de Jacques Cartier, lui aussi probablement pilote⁷, est venu dans le Saint-Laurent au moins en 1585, a vu les ruines des forts, s'est même rendu jusqu'à Hochelaga (Montréal) où il escalada le mont Royal dans le but d'examiner les environs. Il obtint en 1588 avec son associé Étienne Chaton de La Jannaye un monopole des mines et pelleteries, monopole révoqué ensuite par le roi Henri III – du moins celui des pelleteries – à cause des récriminations de ses adversaires. Dans ce contexte, il se désista.

En 1587, Jean et Michel Noël, fils de Jacques, viennent à leur tour dans le Saint-Laurent où ils perdent quatre petits navires au cours d'une bataille entre traitants concurrents⁸. Toujours en cette même année 1587, Jacques Noël informe le géographe anglais Richard Hakluyt qu'étant allé à Hochelaga, il

2. Georges E. Sioui, « Le premier hiver en Nouvelle-France », *Rencontre*, vol. 4, n° 1, oct. 1982, p. 6.

3. J. Camille Pouliot, *La Grande Aventure de Jacques Cartier*, Québec, 1934, p. 171.

4. J.-B.-A. Ferland, « Note Stadaconé », dans *Jacques Cartier* de N.-E. Dionne, Québec, Léger Brousseau, imprimeur, 1889, p. 285.

5. Georges Fournier, jésuite, *Hydrographie*, Paris, 1673.

6. Marcel Trudel, *Les Vaines Tentatives (1534-1603)*, Montréal, Fides, 1963, p. 246.

7. Marcel Trudel, « Jacques Noël », *Dictionnaire biographique du Canada*, Presses de l'Université Laval, 1967, tome 1, p. 531.

8. *Ibid.*, p. 532.

pouvait faire observer que les Grands Lacs – selon les dires des indigènes rencontrés en 1585 – étaient en réalité beaucoup plus au sud que ceux relevés sur la mappemonde Orbe Novo de Pietro d'Anghiera, éditée en 1587, dédiée audit géographe, et dont copie avait été transmise à Jacques⁹. Ce dernier connaissait aussi une carte marine que son oncle avait dessinée et possédait même une autre carte marine qu'il avait copiée sur celle de son oncle ou produite, lors de son voyage de 1585 et qui servait à ses fils en 1587¹⁰.

Malgré la rareté des voyages des Français dans le Saint-Laurent à cette époque, nous savons au moins que des Bretons se sont rendus jusqu'à Montréal, une vingtaine d'années avant le premier voyage de Samuel de Champlain en 1603.

Plus près de 1603, le capitaine malouin François Dupont-Gravé, éclaireur et compagnon de Champlain, son associé pendant plusieurs années¹¹ s'est même rendu jusqu'à Trois-Rivières avant 1599¹². Quand ces Français sillonnaient le fleuve, les iroquoiens de Stadaconé avaient quitté ce lieu depuis près d'un demi-siècle¹³.

Les tenants de l'origine amérindienne

On en dénombre une vingtaine : la majorité des historiens, six ou sept religieux ou missionnaires, quelques mémorialistes, des archéologues. Trois parmi eux déclarent que le nom de Québec est tout bonnement d'origine amérindienne, sans qu'une nation particulière soit spécifiée.

L'historien François-Xavier Garneau pense que le nom ne peut être qu'amérindien¹⁴. Le toponymiste Jean Poirier pense de même¹⁵. En appuyant son opinion sur plusieurs auteurs, l'historien français Éric Thierry écrivait, il y a quelques années, que Québec est vraisemblablement un toponyme d'origine autochtone¹⁶.

M^{gr} Richer Lafleche est le seul à croire que le nom de Québec est un mot de langue crie¹⁷. Québec, opine-t-il – équivalent de *kepak*, temps indéfini du verbe *kipaw* – est d'origine crie et signifie « c'est bouché ».

9. Henry Harrisse, *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins (1497-1501-1769)*, New Jersey, Ridgewood, 1968, p. 189 (réédition de l'ouvrage de 1900).

10. *Ibid.*, p. 190. On a les deux lettres de Jacques Noël étudiant à Paris dans *Jacques Cartier. Relations. Édition critique* par Michel Bideaux, Presses de l'Université de Montréal, 1966, p. 201-202.

11. W. F. Ganong, *Crucial Maps in the early cartography and Place-Nomenclature of the Atlantic Coast of Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1964, p. 466.

12. Marcel Trudel, *Les Vaines Tentatives*, op. cit., p. 238.

13. *Ibid.*, p. 246.

14. F.-X. Garneau, *Histoire du Canada* (Cinquième édition), Paris, Félix Alcan, 1913, p. 73.

15. Jean Poirier, *Regards sur les noms de lieux*, Québec, Commission de toponymie, 1982, p. 119.

16. Éric Thierry, *Les Œuvres complètes de Champlain*, tome 1, p. 197 et note afférente.

17. « Notes sur le nom de Québec », *Bulletin des recherches historiques*, vol. XIX, 1913, p. 170.

Le voyageur et aquarelliste anglais John Lambert croit plus plausible l'origine algonquine que la normande « du fait que l'algonquin fut autrefois parlé par la nation la plus puissante du Canada et que cette langue était connue de tous les Indiens de ce pays ». Aussi est-t-il d'avis que Champlain a conservé le nom indien en ne voulant pas « détruire la seule trace d'ancienneté qu'il trouva dans ce pays »¹⁸.

Influencés par leurs prédécesseurs, Stanislas Vassal, les abbés J.-B.-A. Ferland, et C.-H. Laverdière, à l'instar de l'historien N.-E. Dionne, croient eux aussi que le nom de Québec, de dialecte algonquin, signifie « c'est bouché »¹⁹.

En 2008, l'historien Denys Delâge écrivait ceci :

Lorsqu'il arrive à Québec en 1608, Champlain nomme l'endroit « Quélibec » ainsi, écrit-il que l'appelaient les « Sauvages ». Il s'agit de la transformation en langues algonquiennes du radical « Kebh » signifiant « bouché » et du locatif « ek » signifiant « là où » que l'on traduit par « là où c'est bouché » ce qui désigne le rétrécissement du fleuve²⁰.

Parmi les adeptes de l'origine amérindienne, une controverse s'est levée au XIX^e siècle et s'est poursuivie jusqu'à nos jours, à propos de la provenance, ou micmaque ou montagnaise du nom de Québec.

Les pères L.-S. Malo et J.-M. Bellanger affirment que le mot Kibek ou Kebek est d'origine micmaque et signifie « rétrécissement des eaux »²¹. Le père J.-E. Guinard spécifie qu'on « retrouve ce sens dans la plupart des langues indiennes ». Les Iroquois appelaient Québec *Tékiatontarikon* « deux montagnes qui se rejoignent », les Algonquins, *Wabitikweiang* « au rétréci de la rivière », les Micmacs, *Gepeg* « rétrécissement », « détroit »²².

Le prosélyte de cette origine micmaque est l'archéologue Charles-A. Martijn qui a publié en 1991 un long article à ce sujet²³. Il corrobore les dires des missionnaires L.-S. Malo et J.-M. Bellanger.

Pour les spécialistes de la langue micmaque, l'origine de « Québec » ne fait pas de doute. *Kepe:k* qui s'écrit *gepeg* en orthographe moderne (Deblois et Metallic 1984 : 33) est un verbe d'usage courant en micmac. Formé à partir de la racine *kep-*, il signifie littéralement « là où c'est fermé, bloqué, obstrué » (Ives

18. John Lambert, *Voyage au Canada dans les années 1806, 1807, 1808*. (Traduction Roch Côté et Denis Vaugeois), Québec, Septentrion, 2006, p. 45.

19. « Notes sur le nom de Québec », *op. cit.*, p. 179.

20. Denys Delâge, « Kebhek Uepishtikueian ou Québec : histoire des origines », *Cahier des Dix*, n° 61, 2008, p. 187-229.

21. « Notes sur le nom de Québec », *op. cit.*, p. 172.

22. J.-E. Guinard, *Les Noms indiens de mon pays. Leur signification, leur histoire*, Montréal, Rayonnement, s. d., p. 153.

23. Charles A. Martijn et Josée Mailhot, « Gepeg (Québec) un toponyme d'origine micmaque », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXI, n° 3, 1991, p. 51-54. Cet article tentait de démontrer l'origine micmaque du nom de Québec en réponse à ma brochure intitulée *Québec est bel et bien un nom français* publiée en 1990.

Goddard, comm. pers. 1991 ; John Hewson, comm. pers.). Il sert aussi à désigner le rétrécissement d'un cours d'eau.

L'archéologue Martijn fonde sa conviction sur la possible, voire probable venue des Micmacs dans les parages de l'île d'Orléans où ils ont pu faire du troc avec des marchands français, non loin de l'endroit où le fleuve se rétrécit.

Or à l'encontre des tenants de l'origine micmaque du nom Québec, d'autres auteurs opposent qu'il est d'origine montagnaise. Les premiers à l'affirmer sont les pères missionnaires Charles Arnaud et P. Lacasse²⁴. Ce dernier écrit : « On a soutenu que Québec voulait dire endroit bouché. C'est une erreur, Québec signifie en langue montagnaise lieu où l'on débarque ou simplement débarcadère. C'est ainsi que les indiens de Tadoussac désignaient l'ancienne bourgade de Stadacona : ils l'appelaient Québec ou débarcadère ». Le père Arnaud pensait de même : « débarquez », « venez à terre », « lieu où l'on débarque ». Il prétendait que le nom « dérivait de la forme verbale impérative kéopek, signifiant “débarquez” ». Mais il s'agit là d'une transcription très approximative du verbe montagnais Kapa : kw dont la parenté avec « Québec » est beaucoup moins évidente (Ives Goddard, comm. pers. 1991)²⁵. À ce sujet, le père Guinard signale que de même les Têtes-de-Boule appelaient Québec *Kapawin* « débarcadère »²⁶.

Ainsi, on peut se rendre compte qu'au milieu du XIX^e siècle, une grande diversité d'opinions régnait parmi les historiens et les missionnaires.

Mais la controverse ne s'arrête pas là. Elle s'est de nouveau présentée lors de la parution de la thèse de l'historien Mathieu Davignon en 2018²⁷. Compte tenu du fait que la région de Québec était comprise dans le vaste territoire des Montagnais, le nom de Québec doit être d'origine montagnaise ; hypothèse plus plausible, selon cet auteur, que l'hypothèse micmaque.

La notion de « débarcadère » est encore véhiculée de nos jours par l'ethnologue Sylvie Vincent et par les Montagnais eux-mêmes²⁸.

Voici à ce sujet une anecdote étonnante publiée par Mathieu Davignon en 2018. « Par le passé, j'ai discuté avec plusieurs Montagnais-innus, parmi lesquels un ami de Mashteuiahtsh, Paul Benjamin. Tous entendant cette question : « pensez-vous, comme Martijn, que Québec est d'origine micmaque » ? ; ils ont éclaté de rire et se sont limités à cette réponse évasive : « kapak ! Débarquez » ! « Plus tard, en prenant connaissance des recherches de Vincent, j'ai constaté que d'autres Montagnais associaient le toponyme

24. « Notes sur le nom de Québec », *op. cit.*, p. 170, 181.

25. Charles-A. Martijn, *op. cit.*, p. 59.

26. J.-E. Guinard, *op. cit.*, p. 59.

27. Mathieu Davignon, *Champlain et les fondateurs oubliés*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « À Propos », 2018, 704 p.

28. Sylvie Vincent, *Le Récit de Uepishikueiau. L'arrivée des Français à Québec selon la tradition orale innue*, [s.l.], 2003.

avec l'action de « débarquez »²⁹ ». La signification du nom de Québec, chez les Montagnais, se base donc sur un récit légendaire.

Outre les adeptes précédents de l'origine algonquine, micmaque et montagnaise, d'autres auteurs ont cru voir dans le toponyme Québec un mot indien « habillé » à la française, ce qui revient à dire que, pour eux, le nom est indien.

L'historien trifluvien Benjamin Sulte³⁰, l'archiviste provincial Pierre-Georges Roy³¹, l'abbé Amédée Gosselin³², James Douglas³³, et le folkloriste Luc Lacourcière³⁴ soutenaient cette position. Ce dernier précise même que Québec est un nom indien parfaitement assimilé au français.

En somme, quelle que soit la graphie du mot indien, les significations qu'on lui attribue se mouleraient dans la graphie française par une sorte de *Deus ex machina*.

Les tenants de l'origine française

Les tenants de l'origine française du nom de Québec, bien que moins nombreux que les précédents, offrent toutefois des commentaires plus substantiels.

Le premier qui se présente au début du xvii^e siècle est Bacqueville de La Potherie.

Nous n'avons point de connaissance de l'étymologie de Québec. Les Sauvages qui y habitaient, lorsque les Français vinrent s'établir, l'appelaient Stadaka. On tient que les Normands qui étaient avec Jacques Cartier à sa première découverte de la Nouvelle-France, apercevant au bout de l'île d'Orléans, dans le Sud-Ouest, un Cap fort avancé qui avançait dans le fleuve s'écrièrent Quel bec, et qu'à la suite du temps, le nom de Québec lui est resté. Je ne suis pas garant, Madame, de cette étymologie. Quoi qu'il en soit, ce lieu est devenu la Capitale de la Nouvelle-France³⁵.

Une dizaine d'années plus tard, le père jésuite Camille de Rochemonteix écrivait :

Pour le nom de cette ville, comme elle est scituée en partie sur un gros cap qui avance beaucoup et qui fait une espèce de bec dans le fleuve, les premiers qui le

29. Mathieu Davignon, *op. cit.*, p. 169.

30. Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens Français. Origine, histoire, religion, guerres, découvertes, colonisation, coutumes, vie domestique, sociale et politique, développement et avenir*, Montréal, Wilson, 1882, tome 1, p. 48.

31. P.-G. Roy, *Les Noms géographiques de la province de Québec*, Québec, 1906, p. 329.

32. Amédée Gosselin, « Le Nom de Québec », *Bulletin du Parler français*, vol. 2, n° 6, 1904, p. 170.

33. James Douglas, « L'Origine du mot Québec », *Bulletin des recherches historiques*, vol. vii, n° 3, 1901, p. 121.

34. Luc Lacourcière, *Toponymie canadienne*, Québec, Presses universitaires Laval, 1956, p. 10.

35. Claude Charles Le Roy, sieur de Bacqueville de la Potherie, p.148. Son *Histoire de l'Amérique septentrionale : relation d'un séjour en Nouvelle-France*, est publiée en 1722 mais décrit les faits de l'année 1700. Elle est rééditée en 1997 par J.-P. Bertrand aux éditions du Rocher.

virent qui étaient Normands, remarquant la figure qu'il faisoit se mirent à dire les uns aux autres : Queubec ! Depuis ce tems cet endroit a porté ce nom et on l'a donné à la ville qui y est bastie³⁶.

Claude Lebeau, avocat en Parlement, arrive au Canada en 1729, quelques années après le père de Rochemonteix. Il écrit ceci :

Moréri se trompe fortement lorsqu'il avance dans son grand dictionnaire historique (édition 1674) que cette ville se trouve nommé de la hauteur de sa montagne, parce que, dit cet auteur, les sauvages appellent Quebec, les hauteurs ou élévations de terrain. Ce qui me parait faux, d'autant plus que m'étant informé par curiosité de l'Étymologie de ce nom aux Sauvages mêmes, avec qui je me suis trouvé dans la suite et qui possédoient différentes langues barbares, ils me répondirent que le nom de Québec étoit François : qu'ils ne connoissoient aucun mot sauvage qui sonnât de cette façon et qu'ils s'avoient bien que les Algonquins, les Abénakis, les Iroquois et les Hurons appeloient autrefois cette montagne Stadaka³⁷.

Lebeau adopte la signification « Quel Bec ».

Voici l'observation du naturaliste Pierre Kalm :

Lorsqu'on descend à la voile à la hauteur de l'île d'Orléans on n'aperçoit pas cette partie du Saint-Laurent qui est en amont de la ville, mais on croit que la rivière Saint-Charles, qui alors se trouve juste en face, est la continuation du fleuve ; puis si l'on avance un peu plus on découvre le véritable cours du Saint-Laurent qui ressemble à première vue à un grand golfe ou embouchure ; c'est ce qui amena un marin à s'écrier « Que Bec », c'est-à-dire « Quelle embouchure » ou encore « Quel golfe ». Et c'est ainsi que la ville reçut son nom³⁸.

Parmi les monographies anciennes de la ville de Québec, celle de l'Anglais Alfred Hawkins publiée en 1834, contient un passage fort surprenant à propos du nom de Québec³⁹. À la page 119, il dévoile aux lecteurs de son temps une image saisissante, alors inconnue, du sceau de William De La Pole, comte de Suffolk⁴⁰, tirée d'un ouvrage héraldique d'un auteur écossais nommé Edmonstone.

Or la légende du sceau daté de 1420 contient le mot Quebec, parfaitement

36. Camille de Rochemonteix, *Relations par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*, Paris, Letouzey et Ané, 1904, p. 31.

37. Claude Lebeau, *Avantures du Sr Claude Lebeau avocat en Parlement...* À Amsterdam, Herman Vytwerf, 1738, tome 1, p. 7. Au sujet de la position de Claude Lebeau, Alfred Hawkins dira plus tard : « This is the best evidence yet produce on the subject and establishes that Quebec was not an Indian word. Lebeau for want of a better [faute de mieux] adopts the derivation from Quel Bec. »

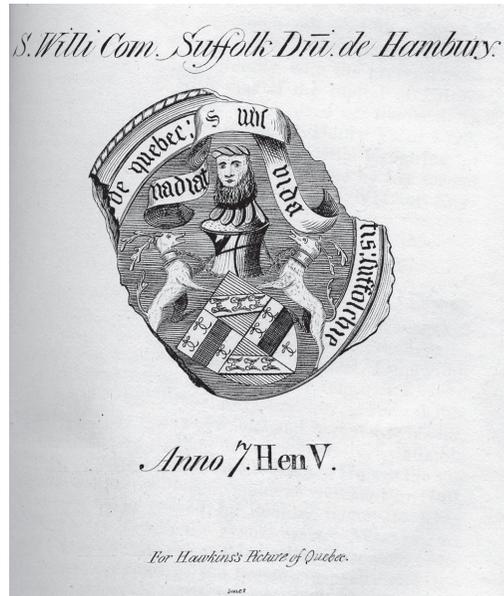
38. Pehr Kalm, *Voyages de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tysseyre, 1977, p. 323.

39. Alfred Hawkins, *Picture of Quebec : with historical recollections*, Québec, Printed by Neilson & Cowan, MDCCCXXXIV, 476 p.

40. Homme d'État et militaire héros de la bataille d'Azincourt, France, où les belligérants Français et Anglais s'affrontèrent en octobre 1415.

Sceau de William De La Pole

Source : Hawkins's picture of Quebec :
with historical recollections, p. 119



lisible en haut, à gauche. Cette légende mutilée fut restaurée ainsi par des hérauldistes : SIGILLUM WILLIELMI DE LA POLE COMITIS SUFFOLCHIAE DOMINI DE HAMBURY ET DE QUEBEC. La présence du mot Québec sur cette illustration datant du xv^e siècle ne laisse pas de nous surprendre. Elle a d'ailleurs convaincu Hawkins de rejeter l'origine autochtone du nom de Québec ainsi que sa signification française « Quel Bec ». Il concluait que le mot Québec de 1420 pouvait identifier une localité, un château, une baronnie ou un domaine d'une importance suffisante pour que ce nom fût attribué au comte de Suffolk.

Trois quarts de siècle après la publication d'Alfred Hawkins, les historiens A. G. Doughty et Narcisse-Eutrope Dionne, à la suite de leur correspondance avec un certain duc de Suffolk, dépositaire des blasons norrois sous l'autorité des Rolles de Normandie, rapportaient que William De La Pole fut créé Lord de Hambye (*sic*) et Bricquebec, en Normandie le 12 mars 1417⁴¹. À ce sujet l'abbé J.-B.-A. Ferland précise dans son *Histoire du Canada* publiée en 1865 qu'Alfred Hawkins avait alors reconnu qu'il s'était trompé et que les De La Pole étaient seigneurs, non de Québec, mais de Bricquebecq en Normandie⁴².

En 1939, l'archiviste P.-G. Roy publiait la photographie du blason du comte De La Pole et suggérait que le sceau avait été imparfaitement reproduit⁴³.

41. A. G. Doughty et N.-E. Dionne, *Quebec under two Flags*, Quebec, The Quebec news Company, 1903, p. 416. C'est bien le toponyme Hambury (comté de Dorset, Angleterre) qui est gravé sur le sceau, non Hambye.

42. J.-B.-A. Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, 1861, vol. 1, p. 90.

43. P.-G. Roy, *La Ville de Québec sous le Régime français*, 1930, vol. 1, p. 37.

Le nom de Bricquebecq se lit dans les *Actes de la Chancellerie d'Henri VI, concernant la Normandie sous la domination anglaise (1422-1435)*⁴⁴. D'origine scandinave, il est composé de deux éléments :

1. *Bec* ou *becq*, issu de l'ancien norrois – langue germanique ancêtre des langues scandinaves actuelles – signifiant « ruisseau ».
2. *Bricque*, d'interprétation moins évidente pour les toponymistes européens. La solution la plus plausible serait, selon eux : « le cours d'eau de Bricki », Bricki étant un patronyme⁴⁵.

Il reste Andrew Stuart qui est du même avis qu'Alfred Hawkins ; il avance toutefois une importante remarque, savoir que le nom de Québec ne saurait être de langue algonquine parce que les noms de places dans cette langue sont généralement des polysyllabes, contrairement à Québec, un dissyllabe⁴⁶.

Champlain à Québec en 1603 et 1608

Après avoir identifié les auteurs favorables à l'une ou l'autre origine du nom de Québec, il convient de se représenter les circonstances entourant la première expédition de Samuel de Champlain en 1603, sous le commandement du navigateur François Dupont-Gravé, de même que celles de la construction du comptoir commercial en 1608⁴⁷.

Partis de Honfleur le 15 mars 1603, ils arrivent devant Tadoussac le 24 mai et entrent dans le port le surlendemain. Ils festoient avec le grand chef Anadabidjou et les nombreuses familles montagnaises présentes aux grandes réjouissances, moment qu'on interprète de plus en plus comme une alliance entre Français et Montagnais.

Le 11 juin, nos deux explorateurs décident d'aller reconnaître la grande rivière Saguenay qui débouche dans le fleuve Saint-Laurent à Tadoussac. Heureux de compter les Français parmi leurs amis, le grand chef les laisse naturellement partir, car le but de leur voyage était de se rendre jusqu'au sault Saint-Louis (Montréal).

Le dimanche, 22 juin 1603, ils atteignent l'île d'Orléans qu'ils côtoient du côté sud. Arrivé à l'extrémité sud-ouest de l'île, Champlain aperçoit un « torrent d'eau qui desbordoit de dessus une grande montagne » – la chute Montmorency – et observe qu'il y a une « terre unie & plaisante à voir au-dessus ». Que fait Champlain, sinon décrire naturellement ce qu'il voit. Il

44. Paul Le Cacheux, *Actes de la Chancellerie [...]*, Rouen, Louis Lestringant ; Paris, A. Picard, 1907. Bricquebecq est une ancienne commune du Département de la Manche en Basse-Normandie. Depuis le 1^{er} janvier 2016, elle est devenue une Commune déléguée au sein de la Commune nouvelle de Bricquebecq-en-Cotentin ; lu dans *Internet*.

45. Résumé d'une rubrique, lue dans *Internet*.

46. « Notes sur le nom de Québec », *op. cit.*, p. 176.

47. Si Champlain est né en 1574, il était alors âgé de vingt-neuf ans. Dupont-Gravé, né en 1560 avait quarante-trois ans.

continue ainsi : « Nous vinsmes mouiller l'ancre à Quebec, qui est un destroit de laditte riviere de Canadas, qui a quelque trois cens pas de large ». Il monte sur la colline et remarque qu'elle est remplie de plusieurs essences d'arbres. Il ajoute : « Il y a, le long de la coste dudict Quebec, des diamants dans les rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon. » Le lendemain, il écrit : « Le lundy, 23. dudict mois, nous partismes de Quebec, où la riviere commence à s'eslargir quelques-fois d'une lieuë, puis de lieuë & demye ou deux lieuës au plus⁴⁸ ».

S'il y avait eu, ne serait-ce qu'une seule famille montagnaise bivouaquant à Québec, Champlain l'aurait naturellement noté. Donc en 1603, aucun Montagnais n'était présent à Québec pour crier aux Français : « débarquez ». L'historien Marcel Trudel relevait justement ce point en 1963 : « Champlain arrive à Québec et il n'y voit aucun habitant⁴⁹ ». N'avons-nous pas l'impression d'ailleurs, à la lecture du récit de Champlain, que nos deux Français s'apprêtaient à jeter l'ancre en un lieu connu ; du moins, c'est le cas pour Dupont-Gravé qui n'a pas dû résister à l'envie de décrire à son compagnon l'endroit avant d'y arriver. Quand Champlain observe que « Quebec est un destroit de ladite rivière de Canadas », il ne conclut pas que Quebec signifie « détroit ».

Le récollet Gabriel Sagard appuiera cette évidence une vingtaine d'années plus tard en ces termes : « De l'isle d'Orleans nous voyons à plein Kebec devant nous basty sur le bord d'un destroit de la grande rivière Saint Laurent qui n'a à cet endroit qu'environ un bon quart de lieue de largeur⁵⁰ ». Par hasard, ce lieu aurait pu être appelé « détroit » ; ce sens lui aurait d'ailleurs fort bien convenu ; l'étroitesse du fleuve aurait été véritablement la raison d'être de la dénomination de ce lieu.

En 1608, Champlain revient à Québec à titre, cette fois, de lieutenant du sieur Du Gas de Mons ; François Dupont-Gravé commande l'un des vaisseaux de cette expédition. « Je party de Tadoussac le dernier du mois (30 juin) pour aller à Quebecq », nous informe Champlain qui ajoute la lettre « q » au toponyme. Quelques lignes plus loin : « De l'isle d'Orléans iusques à Quebecq, y a une lieue, & y arrivay le 3. Iuillet : où estant, ie cherchay lieu propre pour nostre habitation, mais ie n'en peu trouver de plus commode ny mieux scitué que la pointe de Quebecq, ainsi appelé des sauvages, laquelle estoit remplie de noyers⁵¹ ».

48. Samuel de Champlain, *Œuvres...*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, tome 1, p. 89-90 [1603, p. 25-26].

49. Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 246.

50. Gabriel Sagard, *Le Grand Voyage au pays des Hurons*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, p. 37.

51. Samuel de Champlain, *op. cit.*, tome 1, p. 296.

À première vue, on peut comprendre la réaction d'un lecteur qui conclut que le nom de Québec est d'origine autochtone, à cause de cette expression ambiguë qui cache certainement autre chose que le sens prétendu évident de la formule.

En 1608 et après, – disons jusqu'à la publication du récit de voyage de Champlain en 1613 – la présence des Français à Québec attire des autochtones. Ces derniers entendent prononcer le mot Québec chez les Français. En même temps, les Français constatent que les autochtones utilisent un mot qui sonne comme Québec, tel *kepek*, lequel s'applique au rétrécissement du fleuve ; d'où la formule de Champlain.

La carte de Guillaume Levasseur (1601)

Parmi les adeptes de l'origine française du nom de Québec, le sénateur d'origine acadienne, Pascal Poirier, occupe une place unique.

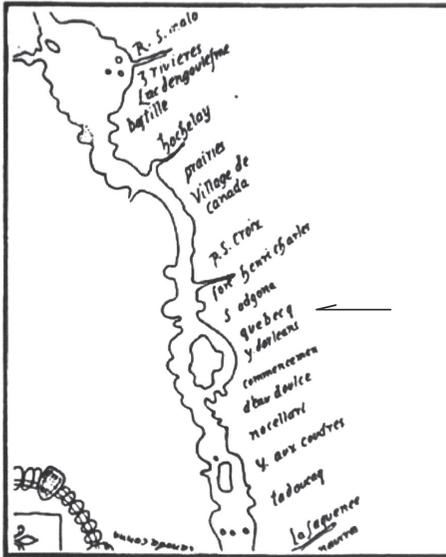
En 1926, il publie un article intitulé « Recherches sur l'origine du mot Québec » dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, article qui n'a pas eu le retentissement qu'il aurait mérité⁵², mais cela se comprend, compte tenu du consensus général. Après le rappel de l'opinion prévalant chez les historiens et missionnaires favorables à l'origine autochtone du nom de Québec, il soumet que le remplacement du nom Stadaconé par celui de Québec n'est pas le fait des Sauvages.

Si ce n'est pas les Sauvages, qui donc, a le premier, appelé du nom de Québec, l'endroit où Champlain a fixé son habitation. Ceci nous amène à examiner les raisons alléguées par ceux qui veulent que le nom de Québec vienne des Normands. Le plus fort argument qu'ils apportent – et il est formidable – c'est que ce nom était connu des Européens avant 1608, date de l'arrivée de Champlain ; qu'on le trouve sur une carte de Guillaume Levasseur imprimée à Dieppe en 1601, et que, par conséquent, ce n'est pas de Champlain ni de ses Hurons que nous le tenons.

Il termine son article en supposant : 1. Que les navigateurs Bretons ou Normands faisaient des rapports de leurs expéditions à leur retour en France ; 2. que c'est d'eux vraisemblablement que Levasseur apprit le nom de Québec qu'il inscrivit sur sa carte ; 3. que l'on peut déduire de ce qui précède que ce sont eux qui l'ont donné au haut promontoire. De qui Pascal Poirier tenait-il ce renseignement cartographique essentiel qui lui inspira des conclusions si remarquables ; peut-être d'un bibliothécaire employé aux Archives à Ottawa ; ou de Henry Harrisse qui avait publié, en 1900, la section laurentienne de la carte de Levasseur dans son ouvrage sur Terre-Neuve⁵³.

52. Pascal Poirier, « Recherches sur l'origine du mot Québec », dans *MSRC*, Ottawa, 1926, p. 95-97. Né à Shédiac (Nouveau-Brunswick), il sera sénateur à Ottawa, de 1885 jusqu'à sa mort en 1933.

53. Henry Harrisse, *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays*



Extrait de la Carte de Guillaume Levasseur

Source : *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins...*, de Henry HARRISSE, 1900, p. 176

On peut affirmer que la mention de cette carte n'a pas fait la *une* parmi les historiens. Au Québec, on ne parle d'elle que depuis les années 1960 environ ; l'historien Marcel Trudel en a publié la partie laurentienne en 1963⁵⁴ et, cinq ans plus tard, la partie orientale de l'Amérique du Nord, dans son *Atlas historique de la Nouvelle-France*.

Enfin en 2017, la carte est publiée *in extenso* dans *l'Atlas historique de l'Amérique du Nord 1492-1814*, avec l'extrait de la portion laurentienne⁵⁵. Elle est identifiée ainsi dans un cartouche décoratif : « 1601 A dieppe Par Guillaume Levasseur Le 12 de Juillet ».

Cette carte nous oblige donc à jeter un regard neuf sur la question de l'origine du nom de Québec, car, ayant là une datation du mot, cette dernière nous autorise à éliminer tous les commentaires anciens et modernes des adeptes de l'origine autochtone de ce nom de lieu.

Nous voici à la case départ.

1. Les gens connaissent bien le lieu qui porte le nom de Québec. 2. À l'évidence, ce nom fut attribué par un Français avant 1601 et communiqué ensuite à Guillaume Levasseur, sans que nous puissions préciser l'année, ni le nom de l'auteur. 3. Il ne se comprend qu'en approchant de la ville, depuis l'aval, à l'est.

circonvoisins 1497, 1501, 1768. Essai de géographie historique et documentaire, London, Henry Stevens, Son Stiles, H. Walter, 1900, p. 176. Ouvrage réédité en 1968, New-Jersey, Ridgewood.

54. Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 250.

55. Raymonde Litalien, J.F. Palomino, Denis Vaugeois, *La Mesure d'un continent*, Québec, Éditions du Septentrion et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2017, p. 77.

Quebecq !

Sans la présence de la belle et ample embouchure de la rivière Saint-Charles qui accentuait la prééminence du promontoire, le nom de Québec n'existerait pas. C'est elle qui justifie sa dénomination.

Ce mot est composé de deux syllabes : *que-* et *-becq*.

La syllabe *que-* est la résultante d'une élision de l'adjectif exclamatif *quel*, comme cela se rencontrait dans le Berry, la Lorraine, le Nivernais et la Normandie⁵⁶. C'est le même genre d'élision qui se retrouve aussi dans l'adjectif indéfini *quèque* ou *quéque*, utilisé dans les provinces françaises et encore en usage au Québec dans le langage courant⁵⁷.

La syllabe *-becq* est un mot complet possédant de surcroît une double acception. D'abord celle de *ruisseau* – que l'on écarte – provenant du vieux mot scandinave *Bekkr*⁵⁸, très fréquent dans les noms de lieux anglais et dans le nord de la France⁵⁹. Parmi plusieurs noms de localités dans cette région de la France dont *-bec* est le terme final, citons Robec, Brébec et Bricquebec⁶⁰. Au XVI^e siècle, en France, les consonnes contiguës *c* et *q* se retrouvaient souvent, aussi bien au milieu des mots, comme dans *doncques*, *répliques*, qu'à la fin, tels *cocq* et *socq*. Observons aussi que de nombreux noms patronymiques français se terminent par la syllabe *becq*.

Une pointe de terre située au confluent de deux rivières à l'extrémité d'un promontoire est un *bec* dans le vocabulaire géographique. Selon Alain Rey, ce sens remonterait à 1345⁶¹. Selon O. Block et W. Von Wartburg, le mot *bec* est indiqué comme gaulois par Suétone⁶². Selon Littré, on retrouve ce mot gaulois dans le néo-celtique. En bas breton dit-il, on écrit *bec* ou *beg* ; en gaélique, *béic*, d'où *beak* en langue anglaise. C'est aussi ce que donne Bernard Tanguy dans son ouvrage sur les noms de lieux bretons⁶³. Le géographe Albert Demangeon croit que ce mot est probablement d'origine celtique. Il désigne « *une pointe de terre au confluent de deux rivières ou l'extrémité d'un promontoire maritime*⁶⁴ ».

56. *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, p. 548.

57. *Ibid.*, p. 549.

58. Albert Dauzat et J. C. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Guénégaud, s. d., p. 738.

59. A. H. Smith, *English Place-Names Elements*, Cambridge University Press, 1970, p. 26 ; et Norbert Guinot, *Initiation à l'étude des noms de lieux*, [s.l.] Édition de la Croix de Pierre, 1984, p. 32.

60. Auguste Longnon, *Les Noms de lieux de la France*, New York, Burt Franklin, 1973, p. 279.

61. Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1998, tome 1, p. 363.

62. O. Block et W. Von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, p. 64.

63. Bernard Tanguy, *Les Noms de lieux bretons 1. Toponymie descriptive*, Rennes, 1975, p. 62.

64. Albert Demangeon, *Dictionnaire-manuel illustré de géographie*, en collaboration avec Joseph Blayac, Isidore Gallaud, Jules Sion et Antoine Vacher, Paris, Armand Colin, 1907, p. 91

Cette définition s’applique intégralement à la pointe de Québec, d’autant plus qu’à l’origine – comme nous l’avons vu – son aspect était plus accentué, dû à l’amplitude de l’embouchure de la rivière Saint-Charles qui débouchait dans la baie de Biscaye.

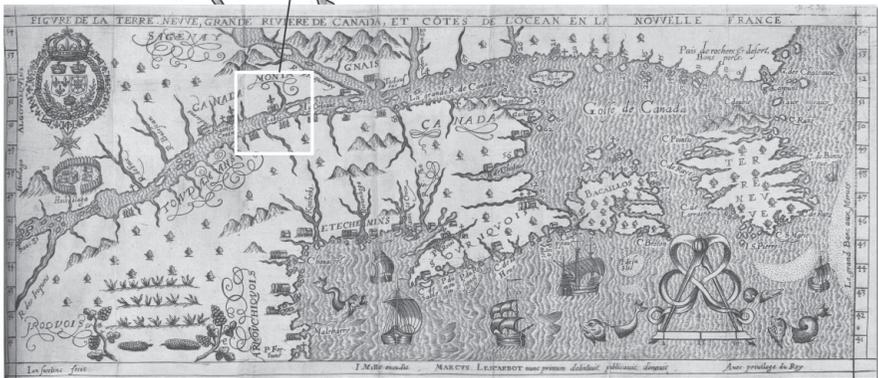
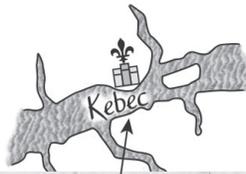
Double glissement

Marc Lescarbot et F.-X. Charlevoix sont les deux premiers auteurs responsables de l’ambiguïté inhérente au nom de Québec. Champlain n’y est certes pas étranger, à cause de sa formule ambiguë *ainsi appelé des Sauvages*, laquelle fut facile à solliciter par maints auteurs.

Lescarbot note ceci : « car nos mariniers se servent le plus souvent des noms de l’imposition des Sauvages, comme Tadoussac, Anticosti, Gachepé, Tregato, Misamichi, Campseau, Kebec, Batiscan, Saguenay, Chischedec, Mantanne, et autres⁶⁵ » ; il déclare ensuite « que les autochtones appellent Kebec, le lieu où Champlain a édifié son fort ».

On peut au moins noter ici que les autochtones, selon l’historien Lescarbot, désignaient un lieu par le mot *Kebec*.

Dans ce contexte où règne l’impondérable, il reste à considérer l’emploi de la graphie *Kebec*.



Extrait de la carte de Marc Lescarbot, 1612

Source : BANQ, Québec, P198, P19

65. Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France contenant les navigations découvertes et habitations faites par les Français, ès Indes occidentales et Nouvelle France avec les Muses de la Nouvelle France*, Paris, Librairie Tross, 1866, tome 1, p. 212. La première édition de 1609 fut suivie par celles de 1612, 1617, 1866, 1907-1917 de la Champlain Society et 1928, Harper, N.-Y.

À cause du *k* initial de ce mot, les tenants de l'origine amérindienne ont pu être abusés par cette forme qui a une apparence amérindienne. Or, cette écriture sous la plume de Lescarbot et chez les jésuites dans leurs *Relations*, est un simple reliquat du français du Moyen Âge, puisque le *k*, ayant la même valeur phonétique que *Qu*⁶⁶, pouvait noter le groupement *Qu* devant *e* et *i* encore au xvii^e siècle. Nous pouvons faire la même observation pour le toponyme Quinté ou Kenté qui identifiait au xvii^e siècle une baie du lac Ontario. Ainsi, pour Lescarbot, *Kebec* correspond à *Quebec*.

Bien que plus tardif que celui de Lescarbot, le témoignage de l'historien jésuite F.-X. Charlevoix est non moins essentiel à la connaissance de l'ambiguïté attachée à la thèse officielle.

Il constate d'abord avec justesse que le fleuve rétrécit devant Québec : « le fleuve au-dessus de l'île d'Orléans se rétrécit tout à coup de sorte que devant Québec il n'a plus qu'un mille de largeur ». Il poursuit ainsi : « c'est le rétrécissement du fleuve qui a fait donner à cet endroit le nom de Québec qui en langue algonquine signifie rétrécissement⁶⁷ ».

Le père Charlevoix, ne connaissant pas la carte de Guillaume L'Assève, se range du côté des autochtones qui utilisaient un mot de même consonance que Québec – tel *kepek* – lequel désigne effectivement le rétrécissement du fleuve.

D'où le glissement linguistique de *kepek* à Québec opéré plus tard par les auteurs précédemment identifiés.

D'où la substitution de l'hydronyme *kepek* au toponyme Québec, et en corollaire, sa signification.

Virtuellement, c'est à partir du milieu du xviii^e siècle, que s'est propagée la signification incorrecte du nom de Québec, et conséquemment son identification à l'élément liquide ; d'abord chez les historiens et les missionnaires, ensuite petit à petit, chez les enseignants qui publièrent des manuels scolaires, enfin au sein de la population.

Que l'on comprenne bien enfin ceci. L'auteur du nom – Jacques Noël, François Dupont-Gravé ou un autre parmi les marins – en apercevant le promontoire, a simplement prononcé un mot de deux syllabes : Québec, non pas les deux mots Quel Bec. Québecq était et reste une exclamation omniprésente, l'expression d'une surprise signifiant Quel Bec !

Ce mot est d'une remarquable stabilité. Sa graphie actuelle, Québec, remonte aux alentours de 1618-1620 et c'est elle qui a prévalu jusqu'à nos jours, tout en occultant la graphie d'origine Québecq, conforme à l'ancien

66. P. Dupré, *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris, Éditions de Trévise, 1972, p. 2132.

67. F.-X. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*, Montréal, Éditions Élysée, 1976, tome III, p. 70. Commencé au début du xviii^e siècle, cet ouvrage fut publié en 1744.

français et qui, par l'accentuation sur la première syllabe, exprime justement l'exclamation. Québec dépourvu d'accent est donc aussi recevable que Québec avec l'accent.

L'usage avec l'accent ne s'est répandu qu'après la Proclamation royale du 7 octobre 1763 dans laquelle le nom de Province de Québec apparaît officiellement pour désigner le territoire le plus habité de la Nouvelle-France ; mais curieusement, l'usage du mot sans accent demeura longtemps le fait des anglophones.

En 1977, l'adoption de la Charte de la langue française rendait nécessaire l'officialisation du nom. Ce n'est qu'au mois de juin 1985 que le nom Québec avec l'accent aigu fut officialisé par la Commission de toponymie du Québec.

Annexe

Formes orthographiques

Voici, par ordre alphabétique, une liste de formes orthographiques du nom de Québec et un certain nombre d'occurrences relatives à chacune d'elles.

KABEC – 1648. Fort de KABEC. Déclaration au sujet de la traite d'autrefois 23 octobre 1648 (J. De Godefroy).

KEBEC – 1609. Marc Lescarbot. • Usage généralisé chez les jésuites dans leurs *Relations*. • 1632. Nous voyons à plein KEBEC devant nous (*Le Grand Voyage au pays des hurons*, frère Gabriel Sagard Théodat). • 1634-1660, Catalogue des bienfaiteurs de Notre Dame de Recouvrance de KEBEC.

KEBECQ – 1658. La grosse duquel contrat est au dict KEBECKQ, 1658.

KEBECKQ – 1658. Une place de maison scize audit pays sur le quay du dit KEBECQ, Vente par Nicolas le Vieux à Florentin Lambert, 18 avril 1658, *BRH*, 1916.

KEBEK – 1657. Carte de Francesco Giuseppe Bressani *Novae Franciae Accurate Delineatio*.

QUBEC – 1613. Carte de l'Océan atlantique par Pierre de Vaulx, géographe du Havre.

QUEBEC – 1620-1629. Œuvres de Champlain dans les débuts. • 1630. Nova Francia et regiones adjacentes, Johanne de Laët. • 1638. Gardenotte de QUEBEC, 3 janvier 1638 (Jean Guitet). • 1656. QUEBEC, Le Canada ou Nouvelle-France, Nicolas Sanson. • 1660. Vray plan du haut & bas de QUEBEC comme il est en 1660, Jean Bourdon. • 1689. QUEBEC À Monseigneur de La Barre Gouverneur et Lintendant general pour le Roy... Louis Jolliet. • 1700. Table pour l'intelligence du plan

de QUEBEC en l'année 1700, Levasseur de Néré. • 1777-1784. Cartes J.F.W. des Barres.

QUÉBEC – 1620-1629. À QUÉBEC, (Œuvres de Champlain). • 1690. QUÉBEC, Plan de la ville de Québec... par le Sr de Villeneuve (circa 1690). • 1779. Par devant le notaire public de la province de QUÉBEC (Louis Miray, 24 février 1779).

QUEBECK – 1651. Carte de la Nouvelle-France... attribuée à J.-B.-L. Franquelin. • 1719. L'Empire anglais en Amérique du Nord, John Senex.

QUEBECQ – 1601. Carte de Guillaume Levasseur. • 1613. L'Abitation de QUEBECQ • 1649. Enclos de QUEBECQ, dans Réserve d'Ailleboust. • 1662. Extrema Americae Versus Boream ubi terra Nova Francia, Joan Blaeu. • 1678. Fait et passé à QUEBECQ, reconnaissance de dette... 2 avril 1678 (Pierre Becquet).

QUEBEIO – 1744. À cet endroit le nom de QUEBEIO, F.-X. Charlevoix.

QUEBEK – 1674. De QUEBEK, 10 octobre 1674, Lettre de Louis Jolliet à monseigneur de Laval. • 1690. QUEBEK, (Canada Orientale Mare del Nord, Vicente Coronelli, 1690). • 1709. La paroisse est desservie par un des prêtres du Séminaire de QUEBEK, Gédéon de Catalogne.

QUEBEQ – 1639. Sont arrivées en ce lieu de QUEBEQ le premier jour (Acte de réception des Hospitalières le premier août 1639 par M. de Montmagny). • 1640. Faict au fort St louis de QUEBEQ, 19 février 1640, (Martial Piraube). • 1674. QUEBEQ, Nouvelles découvertes de plusieurs nations Dans la Nouvelle France (Copie anonyme, Louis Jolliet, 1674).

QUESBEC – 1648. Le notaire Laurent Bermen fait figure d'exception en usant de cette graphie ; voici un exemple choisi parmi quatre documents connus: Marchez faitz en 1646 et 47 Jusques en 1648 au mois de Septembre pour la Construction de l'Église et du Fort à QUESBEC, 16 octobre 1648.